

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 44, Numéro 6 > décembre 2017 > droitdeparole.org

Dépôt d'une pétition de plus de 30 000 noms

LES FORAGES, C'EST PAS UN CADEAU



Pour Noël, le gouvernement de Philippe Couillard veut offrir aux Québécois des forages à 150 mètres de leurs maisons, à 60 mètres des aires protégées ou encore à quarante mètres de la voie navigable du Saint-Laurent. Plus de 30 000 personnes ont dit non en signant la pétition déposée le 5 décembre à l'Assemblée nationale.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Pour une véritable transition énergétique

Une pétition de plus de 30 000 signatures a été déposée à l'Assemblée nationale le 5 décembre pour demander au gouvernement libéral d'interdire les forages et d'investir dans une véritable transition énergétique. [p. 3](#)

Retour sur la manifestation antiraciste du 25 novembre

La manifestation du 25 novembre dernier a donné lieu à 45 arrestations, dont l'artiste Luc Archambault. *Droit de parole* publie sa lettre au ministre de la Sécurité publique et un récit des événements. [p. 6 et 7](#)

DÉBUT NOVEMBRE: SYLVAIN BROUILLETTE TÉLÉPHONE AU COMITÉ ORGANISATEUR DES ANTIFAS...



ERRATUM

Un erreur s'est glissée dans le texte publié en novembre intitulé *Maxime Fiset sur l'extrême-droite et les « antifas »*. La phrase suivante a été attribuée à l'auteur Kevin Ouellet, alors qu'il s'agissait d'une réponse de Maxime Fiset du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence: « La gauche a beaucoup de difficulté à dénoncer ces actions parce qu'on les accepte sous prétexte de diversité des tactiques. Moi, en ce qui me concerne, je n'ai aucune difficulté. Leur manière de faire n'est pas nouvelle. Cela s'est toujours fait, mais il faut que cela cesse de se faire. »

Courant alternatif
coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**
★★★★★★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille!

La place dans le quartier

Le Bar à Limoilou depuis ...1985

Le Bal du Lézard
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Lorraine Paquet, Lynda Forgues
Design: Martin Charest

Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Lynda Forgues, Lorraine Paquet, Serge Roy, Marc Fiset, Luc Archambault, Benoit Gagné
Photos:
Nathalie Côté, Réal Michaud, Julien Crête Nadeau, Sylvie Ann Paré

Illustrations: Marc Boutin, Yorick Godin
Webmestre: La collective Nalyn
Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage
certifié
AMECQ

Face à la crise écologique

Marc Fiset et Serge Roy

Le Québec vivote au cœur d'une époque de grisaille politique invraisemblable - pire que la Grande Noirceur des années 50 - qui n'a de comparable que les mégatonnes de GES pompés dans l'atmosphère, sans aucun souci des conséquences.

Nous sommes au seuil de bouleversements climatiques irréversibles qui déjà contribuent à l'extinction massive de la vie sur terre. Une crise biologique majeure! D'ici à 2050, de 25 à 50 % des espèces vivantes auront disparu.

Nous sommes affligés par la collusion entre les élites politiques qui nous gouvernent et les milieux d'affaires.

Il faut le dire clairement : notre gouvernement - celui du PLQ - est un gouvernement écocide!

Par la loi sur les hydrocarbures, il entend légaliser - rendre légal - la destruction de l'environnement :

- à l'encontre du traité de Paris;

- à l'encontre de ses propres objectifs de réduction de gaz à effet de serre;

- à l'encontre des 15 000 scientifiques qui, la semaine dernière encore, exigeaient qu'on laisse le pétrole sous terre;

- et surtout à l'encontre de la population du Québec qui partout sur le territoire dit NON aux forages.

Paroles de Crazy Horse: «On ne vend pas la terre sur laquelle le peuple marche.»

Aussi, nous adhérons à la déclaration de solidarité anticoloniale du Camp de la Rivière, qui déclare que la cohérence du mouvement environnemental contre les

hydrocarbures doit être fondée sur une solidarité avec tous ceux et celles qui luttent contre la dépossession néocoloniale. Cette solidarité comprend la reconnaissance de la souveraineté autochtone et l'accueil des personnes migrantes.

Il faut dire non au PLQ. NON!

Non! à l'exploitation du pétrole et du gaz au Québec!

Non! à l'enrichissement des pétrolières qui font passer leur profit personnel avant la santé de l'environnement et de la population.

Il faut s'opposer, partout où cela est possible, à ces activités qui polluent l'eau et la vie. Toutes les actions prises dans une perspective de résistance non violente pour bloquer ces fossoyeurs d'avenir sont légitimes.

Nous savons bien que la plupart d'entre vous n'iront pas s'enchaîner à un bulldozer. Il n'y a pas de grands ou de petits gestes pour soutenir la cause. Tous les gestes comptent. Signez les pétitions, écrivez à votre député, assurez-vous que votre famille et vos amis en fassent tout autant.

Exigeons du gouvernement le retrait immédiat de la loi sur les hydrocarbures et l'interdiction des forages qui menacent la santé des écosystèmes et des hommes.

Exigeons du gouvernement qu'il cesse d'investir l'argent public dans des projets qui menacent notre avenir et celui de nos enfants : le gaz n'est pas la voie de la transition énergétique, disons-le, répétons-le.

Exigeons du gouvernement la mise en œuvre d'une transition énergétique juste et équitable pour tous.



Manifestation contre les forages devant le Centre des congrès, où se tenait le congrès du parti Libéral, le 24 novembre. PHOTO RÉAL MICHAUD

Pétition Pour sortir de l'ère du pétrole

Par Nathalie Côté

Une pétition de plus de 30 000 noms contre les forages a été déposée à l'Assemblée nationale le 5 décembre pour demander au gouvernement libéral d'abandonner l'exploration et l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste: «Nous demandons le retrait complet et l'abandon définitif des quatre projets de règlements sur les forages pétroliers et gaziers que le gouvernement du Québec vient d'annoncer. Nous exigeons de plus un plan de sortie rapide et complet de la filière pétrolière et gazière au Québec», mentionne la pétition.

Le Parti québécois et Québec solidaire ont déposé à l'Assemblée nationale la pétition initiée par le Front commun pour la transition énergétique composé de soixante groupes, dont la Fondation David Suzuki, d'Équiterre, de Greenpeace, du Regroupement vigilance hydrocarbure Québec, d'Eau Secours et de Nature Québec.

«Il y a zéro acceptabilité sociale autour des forages. Nous voulons le retrait pur et simple de la loi 106. Pas question de discuter de "distance", on veut aller vers une véritable transition», souligne Anne-Céline Guyon, porte-parole du Front commun pour la transition énergétique.

Et la distance entre les lobbys et le gouvernement?

Le projet de règlement, tel qu'il est actuellement, permettrait la fracturation dans les lacs. Les gens du Saguenay sont touchés par ce projet. Philippe Dumais, du groupe Boréalisation de Chicoutimi, ajoute: «Avec les règlements que tente de faire passer le gouvernement, les forages seraient permis même dans le Lac Saint-Jean. Cette pétition, a-t-il dit, est un non bien senti et catégorique. On a devant nous une industrie invasive», soulignait-il avec quelque cinquante personnes réunies devant l'Assemblée nationale lors du dépôt de la pétition.



Rassemblement devant l'Assemblée nationale lors du dépôt de la pétition de plus de 30 000 noms contre les forages.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Les groupes écologistes et citoyens dénoncent les règlements qui pourraient permettre l'exploitation de puits pétroliers ou gaziers, par fracturation horizontale et autres procédés permettant d'extraire le pétrole extrême à certaine distance des zones habitées. Il serait possible d'exploiter du pétrole à cent-cinquante mètres des maisons, à soixante mètres d'une aire protégée, à quarante mètres de la voie navigable du Saint-Laurent. Selon Philippe Dumais: «Là où il faut plutôt instaurer une distance, c'est entre le lobby des pétrolières et le gouvernement Couillard!»

La pétition a été déposée en ce début du mois, parce que les consultations sur les règlements se terminent le 9 décembre. Ces règlements, controversés visent à encadrer

le développement de la filière pétrolière et gazière au Québec. Ils permettront l'application de la loi 106 (adoptée sous bâillon au printemps dernier). Cette législation remplace l'ancienne loi sur les mines et ouvre grand la porte aux compagnies de pétrole, selon les groupes environnementaux.

Un tour de passe-passe des libéraux

«Pierre Moreau (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles) refuse d'interdire la fracturation», dénonce Anne-Céline Guyon, rappelant du même souffle qu'il n'y a jamais eu de véritable moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Selon Anne-Céline Guyon: «On fait face à un tour de passe-passe. Le gouvernement de Couillard

envoie le message à l'industrie: maintenant que vous avez votre «cadre» (la loi et les règlements), vous pouvez y aller!»

«Les plus haut standards, c'est de dire non à la fracturation», rappelle-t-elle. «Comme l'ont fait l'Île du prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. En fait, au moment où il faut se retirer des énergies fossiles, le Québec, qui n'a jamais été là, veut développer cette industrie qu'on devra de toutes façons fermer!»

Alice Anne Simard, porte-parole d'Eau Secours, a rappelé que la rivière Kalamazoo au Michigan est toujours contaminée à la suite de fuites des puits de gaz de schiste. Comme elle l'a affirmé: «Voir flamber notre eau du robinet, ce n'est pas un projet de société très inspirant!»

Pierre-Luc Lachance au conseil municipal

Qu'en est-il après les élections ?

En période électorale, les candidats font beaucoup de promesses, mais il est plus compliqué de les tenir. Comment Pierre-Luc Lachance compte-t-il tenir les siennes? Dans l'entrevue qu'il a accordée au journal Droit de parole d'octobre dernier, le candidat de l'équipe Labeaume en a surpris plusieurs en évoquant le verdissement, la mobilité durable et l'inter-connectivité dans les transports en commun. Qu'en est-il aujourd'hui?

Par Geneviève Lévesque

Pierre-Luc Lachance, depuis son élection, travaille fort. Même avant son assermentation, il a commencé à se mettre au courant des procédures et des dossiers en cours. Depuis qu'il est officiellement élu, il redouble d'efforts pour apprendre son nouveau métier. Parce que pour lui, c'en est un. Il a quitté son ancien emploi comme directeur général de Québec numérique dès le début de sa campagne. Depuis ce temps, il œuvre à temps plein, déjà, dans l'optique de représenter les citoyens de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

Se former pour son métier d'élu, parce que oui, cela nécessite effectivement une formation, l'occupe beaucoup. La déontologie, la notion de conflit d'intérêt, la loi sur le lobbying, les procédures à suivre pour faire avancer des dossiers, tout cela demande un apprentissage. Il faut bien comprendre ce qu'on fait. « Il y a beaucoup de connaissances à avoir sur le fonctionnement, sur les limitations aussi, insiste le nouvel élu en entrevue. Le conseiller n'a pas le droit d'engager la Ville à faire ceci ou à faire ça, il faut que ça passe par le conseil exécutif, le conseil municipal et tout ça, donc toute la procédure est à apprendre. C'est toute cette dynamique-là qui est intéressante à comprendre. C'est beaucoup de travail, c'est ce que je fais depuis le 15 », c'est-à-dire depuis la date de son assermentation. Pierre-Luc Lachance manifeste un grand intérêt pour ces questions.

Verdir Saint-Roch, etc.

Mais comme il n'est pas seulement question de procédures, nous lui avons aussi demandé si des projets sont en cours. Il parle alors de verdissement, en soulignant qu'un projet de Verdir Saint-Roch est en nomination pour le prix David Suzuki et que Monsieur Labeaume a produit une vidéo pour inciter la population à voter. Monsieur Lachance, qui est très actif sur son compte Facebook, l'a d'ailleurs partagée en l'introduisant par le statut : « Même Monsieur le Maire vous demande d'encourager Verdir Saint-Roch pour la fondation David Suzuki! » Le nouveau conseiller municipal témoigne ainsi d'un certain recul critique par rapport au maire. Son esprit d'initiative saura-t-il lui permettre de faire passer ses idées au conseil municipal? Il en est lui-même confiant.

Un élément qui joue en sa faveur, c'est qu'il aime les chiffres. Rien de mieux pour présenter des projets solides. Il entamera d'ailleurs la semaine prochaine, avec les autres conseillers, l'étude du budget municipal. Il a commencé à éplucher celui de l'an dernier. « 900 pages de tableaux et de chiffres ce n'est pas simple à lire, mais il n'y a pas de meilleure façon d'avoir une image globale de la ville. (...) Après cela, ça permet d'activer les projets et de travailler avec notre directeur d'arrondissement. On a un travail assez direct à faire avec notre directeur d'arrondissement, qui, lui, est responsable des fonctionnaires et des équipes de travail. »

Le déneigement...

Le déneigement est un dossier plutôt d'actualité à la ville. Monsieur Lachance en profite pour sensibiliser à l'utilité du 311 pour déposer des plaintes. Un exemple : « Une citoyenne appelle pour les trottoirs glacés. Est-ce qu'elle a fait sa plainte au 311? Il faut conscientiser les citoyens et citoyennes à faire leur plainte par le 311 parce que nous, ça devient la base de données sur laquelle s'appuyer pour faire avancer le dossier. (...) On entend souvent le commentaire : ah, les élus ne font rien. Mais on a besoin aussi que les citoyens nous donnent leur feedback. » De ce point de vue, ça donne le goût de se plaindre! Par le 311, bien sûr.

Soutenir le communautaire

Un autre engagement de Pierre-Luc Lachance pendant sa campagne, c'était de soutenir les organismes communautaires existants. Il a commencé le travail de ce côté en écrivant



Pierre-Luc Lachance, conseiller de St-Roch-St-Sauveur. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

un message aux cent-vingt quelque organismes reconnus par la Ville. « Pour leur donner mes nouvelles coordonnées, explique-t-il, leur dire que je suis là, disponible, pour leur écoute. Il y en a certains qui ont commencé à me parler de projets, de problématiques, alors ça va être d'aller les voir, d'écouter ces organismes-là, et souvent de me faire accompagner du bon fonctionnaire. (...) Moi je peux écouter le projet, mais en bout de ligne ce n'est pas moi qui va aller travailler directement. Moi je suis là pour travailler avec cette personne-là. Ça va être d'identifier les bonnes personnes, d'aller rencontrer l'organisme, de mettre ça dans mes projets et aussi de mettre ça dans des budgets. » Il rencontrait d'ailleurs samedi dernier un groupe de citoyens qui l'ont contacté pour lui parler du réaménagement du parc Roger Lemelin.

La nouvelle rue Saint-Vallier

Quels autres projets? « Les pistes cyclables, qui me sont chères, dit-il avec un sourire. (...) Je fais beaucoup de vélo. » Il pense à la consultation qui a été effectuée récemment concernant le projet de réaménagement de la rue Saint-Vallier. « Les pistes cyclables par rapport au sondage, c'est une façon de faire un lien est-ouest, moi, je l'ai en tête. C'est ce qui manque dans le secteur. Moi je l'ai

toujours dans ma vision, alors chaque fois qu'on va parler de réaménagement de rue, moi je vais toujours pousser pour voir si on peut avoir une piste cyclable, comment on peut faire de la place, est-ce que c'est possible. »

Le transport en commun

Cette visée vers la mobilité durable a parcouru toute la campagne, pas seulement celle de Monsieur Lachance mais aussi celle de Monsieur Mbaï, comme la plupart des projets que Pierre-Luc Lachance se propose de réaliser d'ailleurs. Le projet du RTC de construire un nouveau terminus sur la rue de la Croix-Rouge en fait partie pour lui. Dans ce but, les édifices de la Croix-Rouge ont été détruits et l'édifice de la Croix-Rouge a été racheté par le RTC comme annoncé le 25 octobre dernier. Le projet de pôle d'échange intermodal n'est pas encore défini. « Ça va exiger une reconfiguration majeure du secteur d'ici quatre-cinq ans, commente Monsieur Lachance. On va avoir beaucoup de questions à se poser mais ce n'est pas ce qui me sert à démarrer le travail dans les prochaines semaines, c'est plus à long terme. »

Liens avec les citoyens

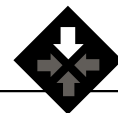
Le conseiller a en effet beaucoup de pain sur la planche, simplement pour définir ses méthodes de travail. Car c'est une question de relations humaines. Il s'agit de savoir comment communiquer efficacement pour faire avancer les projets. Le lien entre les citoyens, la fonction publique, le conseil municipal et les porteurs de projets doit se faire avec fluidité. Il accepte de bonnes grâces ce rôle de courroie de transmission. Sa rencontre récente avec le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a été teintée de cette problématique : comment communiquer pour permettre une relation suivie?

C'est avec autant d'enthousiasme qu'avant les élections, mais avec moins de naïveté, que Pierre-Luc Lachance entame son mandat de conseiller municipal pour Saint-Roch-Saint-Sauveur. Espérons que l'enthousiasme restera vivant. Sa vision d'un conseiller municipal? « Utilisons le numérique pour entrer en contact avec les gens, mais ce n'est pas tout le monde qui utilise le numérique, alors participons aux activités de notre quartier, allons rencontrer les gens : bonjour, ça va bien? Je suis votre conseiller. Continuons à aller vers les gens parce que c'est ce qui va faire qu'on va avoir une ville qui va fonctionner et qu'on va réussir à mettre les citoyens de l'avant. C'est ça l'enjeu d'un conseiller, c'est que les gens finissent par le connaître assez pour être capable de l'interpeller. » Une chose que l'on peut dire de Pierre-Luc Lachance, c'est qu'il habite son quartier.

Pour rencontrer Pierre-Luc Lachance, vous pouvez réserver 15 minutes citoyennes à son agenda électronique au P2L.ca.

Patricia Claude

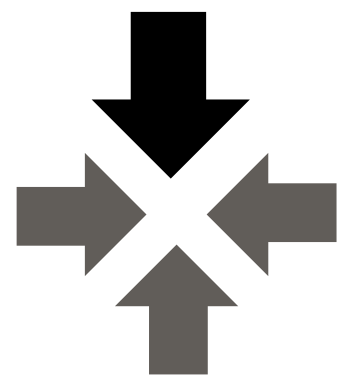
AVOCATE



Me Claude défend les intérêts des travailleurs(euses)

Congédiements • Droit syndical • Accident du travail

patriciaclaudeavocate.com



3, rue Vallière, Québec (QC) G1K 6S9

Tél : 418 522-4031 (228) • Téléc : 418 522-4030 • pclaude@patriciaclaudeavocate.com

Les péripéties de Jaggi Singh à Québec

Par Lynda Forgues

Le 30 novembre dernier comparaissait Jaggi Singh au palais de justice de Sainte-Foy devant Pierre Bordeleau, un juge de Shawinigan. C'est dans des conditions moins tendues que les fois précédentes que s'est déroulée l'audience. La surveillance policière était normale, et seules des directives écrites ordinaires étaient distribuées aux médias.

Jaggi Singh avait déposé une requête en divulgation de la preuve nécessaire pour sa défense; la Cour suprême du Canada a tranché avec l'arrêt Stinchcombe, que: «Le ministère public doit divulguer à l'accusé tous les renseignements pertinents, sous réserve de l'exercice du pouvoir discrétionnaire du ministère public [...] que le ministère public ait ou non l'intention de les produire en preuve».

La poursuite demande le rejet de la requête

Le juge a demandé un ajournement pour étudier la requête. Au retour, la poursuite a demandé le rejet de cette requête sous prétexte que c'en était une «frivole et dilatoire», et que certains éléments de preuve avaient déjà été fournis à la défense, dont des documents largement caviardés.

Jaggi Singh demande le dépôt de preuves de discussions entre la Ville de Québec et son service de police, entre les membres du service de police lui-même, de même qu'entre les dirigeants de la Meute et le service de police, au sujet de la manifestation du 20 août, et ainsi que de sa propre arrestation à Montréal, sur le fait qu'un mandat d'arrestation ait été lancé contre lui le 27 août.

Jaggi Singh justifie sa requête

Le militant explique au juge son arrestation à Montréal survenue le 27 août après une interven-

tion médiatique de Régis Labeaume en tant que maire de Québec. Alors que Jaggi Singh avait été pourtant libéré le 20 août après une heure de détention et qu'on lui avait alors dit qu'il ne recevrait qu'une simple contravention, le maire l'avait nommé personnellement dans une déclaration publique, le 21 août.

Rappelons ici les propos du maire Labeaume: «Le comportement tellement crétin des casseurs et des provocateurs de la bande de Jaggi Singh». «Je dirai à la gang de Singh: allez vous faire voir ailleurs, vous n'êtes pas les bienvenus à Québec»; «Pour ce qui est du groupe de Singh, ce sont des crétins (...), des anarchistes, des casseurs, des gens dont on n'a pas besoin dans la société».

Quelques jours plus tard, un juge de Québec avait signé un mandat d'amener pour des accusations qui auraient dû être acheminées par courrier. Des policiers ont été envoyés pour l'arrêter et le menotter dans un restaurant de Montréal. Jaggi Singh a aussi mentionné un article du journaliste Yves Boisvert qui se demandait à quoi sert la police de Québec...

Jaggi Singh comprend que sa requête semble inhabituelle, mais inhabituelle ne veut pas dire inappropriée. Il veut savoir si la police de Québec a ouvert une enquête sur lui, Jaggi Singh, et de quel ordre est cette enquête.

Après l'ajournement, le juge conclut que certains éléments de la requête sont pertinents et que cette requête peut donc être étudiée. Il rejette donc la demande de la poursuite.

Le maire comme témoin?

Le juge a fixé le 19 janvier prochain à 9h30, pour entendre et juger la requête sur la divulgation de la preuve. Après l'audience, Jaggi Singh s'est adressé aux médias. Il a laissé poindre la possibilité de convoquer le maire Régis Labeaume comme témoin. Il compte l'interroger sur la provenance des informations relatives à «la bande de Jaggi Singh». À suivre.



Jaggi Singh à Québec en août 2017.

PHOTO ARCHIVES DROIT DE PAROLE



FONDS DE
SOLIDARITÉ
DES GROUPES
POPULAIRES

La défense des droits,
j'y crois!

Faites parvenir vos dons au:
FSGP, 301, rue Carillon
Québec (QC) G1K 5B3
418 648-8043

Saviez-vous que vous pouvez
appuyer le Fonds en ligne?
fsgpq.org/don

Arrestations lors de la manif antiraciste du 25 novembre

Lettre de Luc Archambault au ministre de la Sécurité publique

Lors de la manifestation du 25 novembre dernier, quarante-cinq personnes ont été arrêtées. L'artiste Luc Archambault se trouvait devant l'Assemblée nationale pour sa vigile hebdomadaire lorsqu'il a été aussi arrêté. *Droit de parole* publie la lettre qu'il a fait parvenir au ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux pour dénoncer son arrestation.

Non monsieur Coiteux, le travail des policiers fut loin d'être exemplaire, adéquat et mesuré! Le travail des policiers est loin d'être exemplaire quand des rafles policières sont organisées à l'aveugle sans s'assurer que les forces de l'ordre en cause agissent avec mesure et discernement. Et à coup sûr, l'intervention policière du samedi 25 novembre débutant vers 14h05 sur la Place de la Fontaine de Tourny, parvis de l'Assemblée nationale du Québec, haut lieu de la démocratie québécoise, n'était ni mesurée ni menée avec discernement.

En effet, j'ai été arrêté, menotté les mains dans le dos, séquestré pendant quatre heures trente, sous prétexte de me trouver dans le périmètre d'intervention de la rafle policière menée contre des manifestant.e.s pacifiques dont je ne faisais pas partie même si je me trouvais sur le Parvis de l'Assemblée nationale pour participer à la 35^e édition de l'Opération Vigile du samedi pour la démocratie, comme tous les samedis à 14h depuis le 19 février 2011.

La police de Québec ne peut pas ne pas savoir qu'une telle Vigile se tient sur le haut lieu de la démocratie québécoise tous les samedis à 14h... Elle aurait dû faire la part des choses. Elle ne l'a pas fait. L'opération de «répression policière» été menée ni de manière adéquate ni de manière mesurée. Quelque chose ne fonctionne pas, n'a pas fonctionné. Il vous faut corriger le tir dans les meilleurs délais et réparer les dommages causés.

Et... il se trouve que je ne suis pas le seul à avoir subi le même sort injuste et injustifié. Gisèle Gingras, une femme de soixante-cinq ans qui était avec moi a été menottée pareillement les mains dans le dos et fut jetée sans ménagement par terre par un molosse armé (ce n'était pas un manifestant) et elle a été forcée malgré ses protestations de se tenir couchée dans la neige mouillée gelée pendant au moins quinze minutes (il pleuvait par une température d'à peine 3°C). Pareillement pour un journaliste de 99% média qui portait autour du cou sa carte de presse. Pareillement encore pour un observateur qui prenait des photos sur place, mais qui n'était pas mêlé aux manifestant.e.s, ni des nôtres. Par contre, Stuart Edward qui était aussi avec moi, à moins de deux mètres, n'a cette fois pas été inquiété.

Des forces policières aveugles et sourdes

Il y a manifestement usage de pratiques parfaitement aveugles, aléatoires et arbitraires qui n'ont pas leur place dans un État de droit démocratique. Ce qui est tout sauf caractéristique de la mesure et du discernement comme vous le prétendez, probablement faute d'information adéquate. Là encore, votre police politique a fauté.

J'ai eu beau protester et demander de parler à un supérieur hiérarchique pour dénoncer la méprise, à savoir le responsable des manifestations, à la SPVQ le Lieutenant Richard Hamel (Module Planification et Gestion opérationnelle), que je connais et qui me connaît, et que des officiers sur place connaissaient... Pas question m'a-t-il été répondu par tous les intervenant.e.s sur place et tout du long de la procédure, jusqu'à ce que je sois entendu après quatre heures trente de séquestration injustifiée par deux personnes chargées d'enquête.

Ce n'est pas «admirable» dans une société démocratique que des citoyen.nes soient susceptibles sans raison et à tout moment, d'être ainsi maltraité.es par les forces de police du Québec. Je n'étais pas «au mauvais endroit au mauvais moment» comme il m'a été répondu comme si l'action policière était une catastrophe naturelle sur laquelle personne n'a de prise. On se trouve au mauvais endroit au mauvais moment quand on est victime d'un accident, mais on ne l'est pas quand la police déploie une opération policière. Du moins pas dans un pays civilisé. On doit pouvoir avoir l'assurance d'être traité de manière juste et équitable avec mesure et discernement. Ce ne fut pas le cas.

Dans un pays démocratique civilisé quand la police déploie sa force de frappe d'une extrême violence armée, les autorités gouvernementales et policières canadiennes, québécoises et municipales doivent s'assurer que les intervenant.es ayant droit d'agir au nom de l'État, agissent effectivement sur place avec mesure et discer-



Luc Archambault lors de la vigile du 2 décembre. PHOTO RÉAL MICHAUD

nement, non pas de manière sourde et aveugle comme ce fut le cas récemment et aujourd'hui, et ce, malgré nos justes représentations, demandes et déclarations.

Une culture d'abus policiers systémiques

Ce n'est pas la première fois qu'une telle chose survient dans ce type d'arrestation sous rafle de masse. Stuart Edwards (soixante-quatre ans), est encore aux prises avec des accusations du même genre lorsqu'il ne manifestait pas, ayant eu le malheur de croiser un groupe de manifestant.es alors qu'il traversait ce qui s'appelait, à l'époque en 2015, la rue Saint-Amable (aujourd'hui Jacques Parizeau), pour se rendre tout simplement chez lui après avoir traversé le Parc de l'Amérique française. Encore là, ses justes protestations n'ont pas été entendues, ni au moment des faits ni par la suite. Ce qui est inadmissible.

Voilà que, deux ans plus tard, je suis pareillement victime du même rouleau compresseur policier sans voir surgir quelques mesure et discernement que ce soit dans l'action des policiers. Je suis, comme d'autres, arrêté, séquestré, menacé d'accusation criminelle sans raison. Or, si la tendance se maintient, si vous n'agissez pas, si les corps policiers n'agissent pas pour concevoir et implanter un modus operandi différent de celui qui a cours aujourd'hui et qui rendrait possible l'effectivité du plus élémentaire des discernements et de la plus élémentaire des mesures (à savoir, s'assurer d'arrêter et de séquestrer que les personnes ayant effectivement commis un acte criminel), d'autres personnes se trouveront encore et encore victimes d'actions policières que vous continuerez à louer contre la plus élémentaire des intelligences, celle des faits.

Excuses et réparations

Je demande excuses et réparations pour le tort qui m'a été causé et pour les dommages afférents, dont la privation de mes droits civils pendant quatre heures trente, dont la séquestration parfaitement injustifiée, dont des marques aux poignets et autres maux d'épaules et de dos, en espérant que le syndrome du canal carpien dont je souffre ne fera pas à nouveau des siennes, comme ce fut le cas d'un ami qui a été menotté dernièrement il y a environ six mois, et dont le pouce commence à peine à cesser d'être engourdi.

Je vous demande de me consulter pour prendre en considération mes suggestions de modification des usages policiers en pareil cas de rafle de masse. Pour s'assurer qu'aucun.e citoyen.ne se soit ainsi maltraité.e, privé.e de ses droits, blessé.e dans sa chair, et maintenu.e pendant deux heures et plus dans une cellule glaciale parce que l'on a intentionnellement refusé de fermer 2 deux fenêtres du corridor donnant sur l'extérieur et refusé de donner des couvertures malgré des demandes répétées.

Modus operandi conséquent

Pour ce faire, suffit de donner la consigne à vos gens afin qu'il soit garanti de pouvoir avoir accès sur place et sans délai à un supérieur hiérarchique ayant l'autorité de libérer sur-le-champ, in situ et in vivo, toute personne n'étant pas visée par l'action policière en cause et se trouvant soi-disant «au mauvais endroit au mauvais moment», et ce pour qu'on puisse enfin louer de manière fondée le travail des policiers. Ce qui n'est pas possible actuellement. Le travail des policiers n'a pas été exemplaire parce que le modus operandi actuel ne permet pas aux intervenant.es sur place d'agir avec discernement et mesure. Leurs ordres étant d'arrêter les personnes présentes, peu importe leur réelle implication dans ce qui est reproché aux personnes interpellées. Les intervenant.es sur place, malgré leur évidente bonne volonté, ne peuvent se tourner vers quelqu'un pour agir avec mesure et discernement sans désobéir aux ordres.

Comme rien n'est fait depuis 2015 pour corriger les choses, il en va de ce manque de mesure et de discernement policier comme du reste. On est en droit donc de se demander sérieusement à quoi servent ces rafles de masse systémiques qui privent sans motifs raisonnables des citoyen.nes dont le seul tort est d'exercer pacifiquement leurs droits constitutionnels démocratiques de manifester et d'exprimer leurs opinions en tout bien tout honneur dans l'espace public démocratique qui est le nôtre, ou du moins qui doit être le nôtre. Je ne parle ici pas de moi, mais de personnes interpellées et séquestrées comme moi, sans raison valable.

Abandon des accusations des victimes de la rafle de la Place de Fontaine de Tourny

Étant donné la bavure manifeste dont a été empreinte cette opération policière sauvage, je demande l'abandon des procédures pour toutes les personnes victimes d'accusations criminelles en vertu des lois canadiennes actuelles arrêtées en même temps que moi. En effet, on n'a pas invoqué cette fois les articles des lois municipales, mais la participation à une émeute... (ou tout comme, vous me corrigerez) de graves accusations criminelles donc, non fondée d'après mes observations sur place.

Et si le but est de tester l'accusation criminelle en cause, que l'État le fasse sans pour autant incriminer des manifestant.es qui manifestement ne faisaient qu'user de leurs droits constitutionnels, en tout bien tout honneur.

Si le but est d'arrêter les casseurs, les agresseurs qui ont blessé plusieurs personnes dernièrement, alors qu'on prenne les bons moyens pour le faire... non pas sévir à l'aveugle en brutes sauvages dépourvues de toute mesure et de tout discernement.

Merci pour votre généreuse attention en espérant obtenir réponse satisfaisante dans les meilleurs délais.

**Luc Archambault, artiste et citoyen
St-Étienne-de-Lauzon**

Manif antiraciste à Québec

Une gauche sous surveillance

Par Francine Bordeleau

Décidément, il se passe des choses sidérantes à Labeaumeville : par exemple le fait que depuis un sinistre soir de janvier 2017, le racisme y soit devenu un sujet chaud. On l'a constaté une fois de plus le 25 novembre dernier.

Ce samedi-là, le fief de Régis Bonaparte, homme verticalement un peu bref néanmoins doté d'un charisme largement déverrouillé, s'est retrouvé quasiment en état de siège. La colline parlementaire, théâtre d'une manifestation et d'une contre-manifestation, grouillait de policiers et était survolée par un hélicoptère.

Les autorités craignaient une réédition des événements du 20 août, commentés à qui mieux mieux par le gouvernement ainsi que par les premier, deuxième et troisième partis d'opposition, et avaient pris des mesures pour l'éviter.

Samedi, donc, les groupes identitaires de droite Storm Alliance et La Meute ont manifesté comme prévu contre le Parti libéral, réuni à Québec au Centre des congrès, en réaction à l'ensemble de l'œuvre du gouvernement Couillard, disons. Ils s'étaient donné rendez-vous au parc de l'Amérique-Française à 11 h avant d'entamer une marche sur le boulevard René-Lévesque, en direction du Parlement.

De leur côté, des militants antiracistes et antifascistes avaient organisé une contre-manifestation en face du Parlement, censée se dérouler de 11 h à midi.

La souricière

Les manifestants ont commencé à avancer sur René-Lévesque au tournant de midi. Les deux groupes, qui avaient chacun son service d'ordre, étaient séparés par un solide cordon de policiers anti-émeute. Des contre-manifestants sont allés à leur rencontre.

Le face-à-face gauche-droite fut bref. Les contre-manifestants ont été refoulés assez brutalement par les policiers, à coups de gaz irritants, vers leur point de départ, soit le Parlement.

La tension, palpable sur la colline depuis le début des rassemblements, et

fortement alimentée par l'imposant déploiement policier, a crû de plusieurs crans en quelques minutes.

Puis, surgi de nulle part, une sorte de commando à l'allure paramilitaire apparaît en haut, sur les remparts : des membres d'Atalante Québec, nettement un groupe d'extrême-droite. Des gens à l'attitude menaçante, épeurante, même. Comment avaient-ils pu grimper là, alors que les lieux étaient sous haute surveillance ?

Entre Atalante et l'escouade anti-émeute, les contre-manifestants qui avaient décidé de rester à leurs « risques et périls ». Un peu plus loin, des policiers juchés sur le toit du Hilton, qui abrite le Centre des congrès, et d'autres encore, installés à quelques étages du sol. L'hélico qui continue de vrombir dans le ciel gris. Des slogans du genre « La police, pour les riches et les fascistes ». Peut-être pas très sophistiqué sur le plan du vocabulaire, mais il y avait du vrai là-dedans samedi.

Puis les policiers se mettent à charger. Les contre-manifestants, dont je suis, n'ont pas d'autre option que de suivre le mouvement de fuite en avant.

Il tombe une pluie glacée. On est trempés, transis de froid, et enfermés dans un périmètre. Les rues transversales à René-Lévesque et Grande Allée sont bloquées par les forces de l'ordre.

Peut-on s'en aller !

Un gros groupe suintant la sédition, formé de moi-même et d'une amie, une manifestante d'expérience qui en a vu d'autres, interpelle l'un des policiers qui font blocus : « On veut juste rentrer chez nous. Pourriez-vous nous laisser passer ? »

Lui de répondre : « Trop tard, il fallait y penser avant. »

Il y a fort à parier que parmi les 44 personnes qui ont été arrêtées, un certain nombre ont en réalité été piégées par une escouade qui, après-coup, a eu droit à des félicitations émues. Car Napoléon Labeaume, maire à la verticalité un peu courte mais au charisme exponentiel, a beau dire : la vérité, c'est que les contre-manifestants ont rapidement été cernés, et en quelque sorte emprisonnés dehors, poussés dans une direction choisie par les policiers.

Plusieurs d'entre nous ont dû suivre les



Marche de la Meute et de Storm Alliance sur le boul. René-Lévesque en direction de l'Assemblée nationale.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

chemins cahoteux et verglacés des plaines d'Abraham jusqu'à la rue Claire-Fontaine, sinon Turnbull.

Il y a pire

Bon, j'ai l'air de me lamenter. Les réfugiés ou, comme on dit maintenant, les populations déplacées, sont contraints à des itinéraires autrement plus périlleux.

Certains d'entre eux croient que notre bourgade pourrait être un endroit où continuer à vivre en paix et en sécurité.

Aux Canadiens, États-Uniens, Français, Britanniques, Allemands, etc., ils pour-

raient rappeler aussi que les États démocratiques ont une dette séculaire à l'égard de plusieurs pays, pour y avoir alimenté le chaos en fournissant de l'armement ou en imposant des mesures économiques aberrantes. Et que les ordis, les téléphones, la maroquinerie, les jeans vendus à l'Occident blanc sont fabriqués avec leurs bras et leurs poumons et entachés de leur sang.

Or tout ce qu'ils font, c'est demander un droit d'asile.

Comme chantait Marjo il y a près de trente ans : « Des fois j'me d'mande c'est qui les sauvages. »

Vigiles pour dénoncer les arrestations du 25 novembre

Par Lynda Forgues

Lors de la 352^e édition de sa vigile hebdomadaire devant l'Assemblée nationale, le samedi 2 décembre dernier, Luc Archambault, nous invitait à le rejoindre pour dénoncer les arrestations abusives de la semaine précédente. Quelques personnes se sont jointes à lui.

L'artiste s'indigne de la répression du 25 novembre, qu'il a tôt fait de décrier dès le lendemain en dénonçant son arrestation et celles de quelques quarante-quatre autres personnes.

Toutes les personnes arrêtées ont été relâchées après quelques heures ou quelques jours avec la promesse de comparaître devant la cour municipale de Québec. Luc Archambault a pour sa part refusé de signer cette promesse de comparaître pour attrou-

pement illégal, une accusation criminelle, rappelons-le, et il a tout de même été relâché par la police.

Luc Archambault souhaiterait que la place du parvis de l'Assemblée nationale, où il installe sa vigile depuis près de 7 ans, soit institué « périmètre sanctuaire sécuritaire, où tout citoyen en tout temps, pourrait exercer ses droits constitutionnels d'expression démocratique, sans entrave, sans être limité dans ses droits, sans risquer d'être interpellé, arrêté, séquestré. Ce serait un lieu de dialogue, pacifiste, où pourraient s'affronter, sans violence, dans des débats, différentes options. »

Monsieur Archambault invite par la même occasion tout un chacun à le rejoindre sur cet espace dès lors, les samedis après-midi, peu importe la cause. Il y est depuis le 19 février 2011.



Force policière face aux antifas sur le boul. René-Lévesque.

PHOTO JULIEN CRÊTE NADEAU

**Je travaille
Tu travailles
Il/Elle travaille
Nous travaillons
Vous travaillez
Ils/Elles travaillent
en français.**

Le français se conjugue au travail.

Au Québec, les travailleuses et travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français. Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer du respect de ce droit.

onparlefrancais.gouv.qc.ca

DE BONNES CHOSES
ARRIVENT QUAND
ON PARLE
FRANÇAIS





L'écriture « inclusive » au-devant de la scène

La situation en France

Par Benoît Gagné

Au Québec, une langue écrite soucieuse de refléter une représentation égalitaire des hommes et des femmes n'est pas vraiment une pratique nouvelle. Cette problématique est toutefois restée relativement dans l'ombre chez nos cousins français. Du moins jusqu'à tout récemment où elle fait des vagues tant chez les spécialistes que dans l'opinion publique.

Ce qu'est l'écriture inclusive

Ayant pour but de mettre les deux genres sur un pied d'égalité, l'écriture inclusive est une pratique d'écriture qui, outre l'utilisation de mots neutres, préconise d'user à la fois du féminin et du masculin quand on s'adresse aux hommes et aux femmes. Elle remet de plus en cause la règle d'accord de la langue française selon laquelle, au pluriel, « le masculin l'emporte sur le féminin ».

En ce qui concerne l'expression « écriture inclusive », celle-ci est apparue assez récemment en France. Au Québec, on parle davantage d'une « écriture neutre » ou d'une « rédaction épiciène ».

Un événement déclencheur

En mars 2017, un premier manuel scolaire destiné au cours élémentaire et rédigé en écriture inclusive paraît en France aux éditions Hatier. Il suscite de vives

réactions chez plusieurs linguistes, philosophes et responsables politiques. Sur un ton alarmiste, l'Académie française qualifie ce type d'écriture « d'aberration » et de « péril mortel ».

À cela s'ajoute une déclaration commune de 314 professeurs d'écoles, de collèges et de lycées. Cette déclaration fait part de leur ouverture à l'écriture inclusive, ainsi que leur intention de cesser d'enseigner la règle de grammaire impliquant la prédominance du masculin. Devant cette initiative, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer fait part de ses « inquiétudes » car il ne souhaite pas l'usage d'une écriture inclusive à l'école.

Quelques « pour » et « contre »

Plusieurs linguistes considèrent que le genre masculin est en fait un genre commun en français (étant donné l'absence de neutre). Écrire « chers clients », par exemple, équivaldrait à dire « chère clientèle » (hommes et femmes). Le genre agirait ainsi comme une règle d'accord n'ayant que fort peu à voir avec le sexe. C'est pourquoi le linguiste Alain Bentolila considère que ce n'est pas l'écriture inclusive qui fera reculer la discrimination sexuelle. Par ailleurs, sans nier qu'une langue puisse changer, sa structure profonde ne serait modifiable, selon lui, qu'au rythme lent des mentalités et non au rythme des désirs d'une minorité de personnes.

Éliane Viennot, professeure de littérature, a une toute autre opinion. Pour elle, la langue française n'est pas aussi intem-

porable qu'on veut bien le croire. Elle explique qu'il fut un temps où celle-ci était beaucoup plus égalitaire. Ainsi, jusqu'au XVII^e siècle, les noms des métiers exercés par des femmes étaient écrits au féminin (« charpentière », « moissonneuse »). De plus, la règle d'accord stipulant la prédominance du masculin n'existait pas. Ce qui s'appliquait alors était une règle dite de proximité voulant que le dernier mot utilisé l'emporte. La langue n'est donc pas figée et madame Viennot souhaite qu'il puisse en aller de même dans le futur.

Le clivage se fait également sentir dans l'opinion publique. Les défenseurs de l'écriture inclusive endossent le postulat selon lequel la langue actuelle contribue à effacer les femmes, sinon les inférioriser, et se disent prêts à agir en conséquence. Les opposants, pour leur part, soulignent la lourdeur et le manque d'intelligibilité qu'elle engendre : doubler les mots par une répétition systématique (« les étudiants et les étudiantes ») ou les morceler en utilisant une forme tronquée (« les étudiant.e.s »), c'est pour eux massacrer la langue.

Une réaction officielle

Dans ce débat qui agite la France depuis plusieurs mois, le Premier ministre Édouard Philippe intervient finalement (dans la limite de ses pouvoirs, soit les administrations relevant de l'État). En date du 21 novembre 2017, il proclame ainsi que l'écriture inclusive n'a pas sa place dans les textes officiels et enjoint ses ministres de la bannir des communications gouver-

nementales. La règle qui doit s'appliquer est que « le masculin est une forme neutre à utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aux femmes ». Il reconnaît toutefois la pertinence de féminiser la fonction quand la personne nommée est une femme (« la ministre », « la secrétaire générale », etc.).

L'académicien Frédéric Vitoux salue cette prise de position. Il estime que le Premier ministre est conscient du fait que la langue française est le bien commun de ses locuteurs et que le gouvernement n'a pas le pouvoir de lui imposer une forme particulière. Selon lui, c'est précisément sur cette base que le chef du gouvernement veut préserver ce bien commun contre ceux et celles qui voudraient le changer autoritairement.

À plus long terme

Cela étant, comment évoluera l'écriture inclusive en France ? Suivra-t-elle un parcours similaire à celui du Québec ? Chez nous, après plusieurs décennies, la situation semble stabilisée. Diverses graphies ont été expérimentées et des précautions d'usage se retrouvent maintenant dans de nombreuses publications gouvernementales et syndicales. Un certain nombre de citoyens acceptent également d'adapter leur écriture. En ce qui concerne la situation française, le recul manque pour se prononcer mais on peut toutefois se demander si le débat actuel poursuivra sa lancée ou, au contraire, s'essouffera rapidement. L'avenir le dira.

La philo, ça se mange !

Par Lorraine Paquet

Et c'est très digeste. Beaucoup plus, en tout cas, que l'aride saint Thomas d'Aquin de ma jeunesse. Normand Baillargeon, un «ami de la sagesse» vient de publier un livre succulent : *À la table des philosophes*. Grand format, papier luxueux, graphisme séduisant, tableaux d'époque, portraits, affiches, j'ai savouré l'ouvrage en me pourléchant les méninges. Y sont abordés les sujets suivants : dégustation de vins, péché de gourmandise, manger local ou mondial, végétarisme, choix des aliments, manger zen, l'alimentation de demain, la cuisine est-elle un art, les régimes minceur, manger oui, mais comment ?

Au fil des chapitres, le lecteur rencontre des penseurs célèbres, Pythagore, Socrate, Montaigne, Descartes, Peter Singer (que l'auteur rencontre en personne), Thoreau, Hume... En prime, nous découvrons d'intéressants inconnus, tel Norman Borlaug, prix Nobel de la paix. Des conseils pratiques, «écouter de la musique à table est une monstruosité de mauvais goût» (Kant), côtoient de grandes questions existentielles : jusqu'à quel point sommes-nous libres et responsables ? Les concepts philo-

sophiques (scepticisme, stoïcisme, éthique, etc.), sont assaisonnés de science, psychologie, économie, sociologie, écologie. Ainsi, lors de la dégustation de vins, l'auteur met en scène Platon, Kant, Omar Khayyam (astronome et poète persan), Thorstein Veblen (sociologue américain), Hans Guttentwein (œnologue imaginaire) qui tous conversent agréablement. On y apprend que lors d'une expérience à l'aveugle faite en 2011, les goûteurs ne pouvaient distinguer un grand cru d'une piquette !

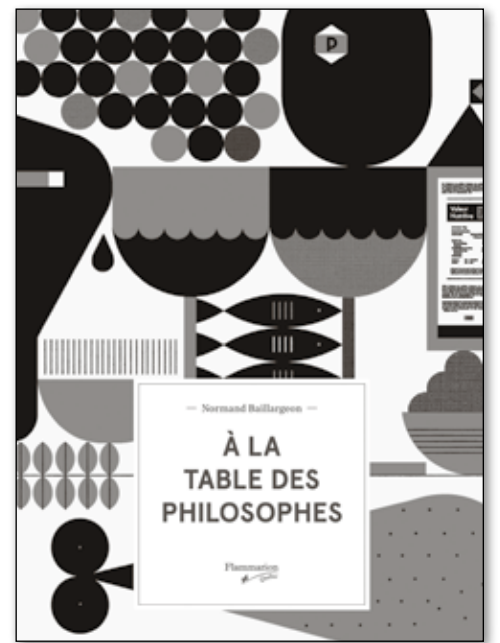
En tout temps, Normand Baillargeon expose des points de vue contradictoires. La cuisine est-elle un art ? Platon dit non. Tolstoï oui. Moi aussi ! Selon les concepts de Jean-Jacques Rousseau ou de John Locke, on accepterait ou rejetterait le locavrisme. De quoi l'alimentation de demain sera-t-elle faite ? Les idées alarmistes et optimistes se côtoient.

L'auteur fait également preuve d'un bel esprit critique. Il désapprouve Thomas d'Aquin qui fait de la gourmandise un péché capital, «alors que le meurtre, le racisme et tant d'autres choses bien plus sérieuses ne s'y trouvent pas» (page 36). Il jette un éclairage sans pitié sur la façon dont l'industrie alimentaire nous mani-

pule, dénonce les régimes farfelus à la mode, et souligne les lacunes du Guide alimentaire canadien.

Par contre, il peut avaler tout rond certaines idées archi conventionnelles. Il approuve les OGM sans sourciller – faudrait fréquenter Les Amis de la Terre ; il nie les pouvoirs du jeûne – faudrait lire Albert Mosséri qui a supervisé 4 000 jeûnes ; il laisse passer l'argument de la Bible selon lequel l'humain peut manger les animaux parce que Dieu a dit à l'homme de les dominer. Ici, je me risque à faire un syllogisme aristotélicien : 1 – Dieu domine ses créatures dans l'amour et le respect ; 2 – l'Homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu ; 3 – donc, l'Homme doit dominer les animaux dans l'amour et le respect.

Peu importe les divergences d'opinions, ce livre est savoureux. À un point tel que j'ai eu le goût d'élaborer la complexe cérémonie du thé, de lire Épicète, et de cuisiner la fondue de Brillat-Savarin (car chaque chapitre est agrémenté d'une recette). J'ai même failli faire de l'angoisse existentielle avec Sartre ! Mais je vais m'en tirer en pratiquant la méditation du raisin de la page 119.



NORMAND BAILLARGEON
À la table des philosophes

Éditions Flammarion
192 pages, 2017

J'aime Hydro Théâtre, amour et politique

Par Nathalie Côté

Christine Beaulieu a relevé tout un défi avec *J'aime Hydro*, une œuvre qu'elle a écrite et qu'elle joue sur la scène de La Bordée pendant presque quatre heures, sans pour autant nous ennuyer avec ce sujet a priori pas des plus sexy. Elle y parvient avec un amour contagieux pour le théâtre, pour le Québec, son histoire et son territoire.

La mise en scène intelligente et minimaliste de Philippe Cyr n'est pas sans rappeler la distanciation du théâtre de Brecht. Cette approche rejetant toutes formes d'illusions participe à notre plaisir, et on suit avec grand intérêt la genèse de la recherche que la comédienne a faite depuis 2015 sur Hydro-Québec.

Sa question principale : Pourquoi donc Hydro-Québec a-t-elle persisté à construire le barrage sur la rivière la Romaine malgré l'avis des experts qui démontraient, rapport après rapport, que cela ne serait pas rentable, malgré les films, malgré les écologistes, malgré les contestations citoyennes ?

Avec quelques tables et quelques chaises sur scène, des projections de documents d'archives (dont celle de René Lévesque expliquant les avantages de la nationalisation d'Hydro-Québec), Christine Beaulieu livre les résultats de sa recherche doublés de récits plus personnels sur sa vie quotidienne, son travail, ses amours.

Le comédien Mathieu Gosselin, qui lui donne la réplique, incarne tantôt son père, un représentant de la société d'État, un syndicaliste de la Côte-Nord, ou Annabel Soutar, la directrice artistique du Théâtre Porte parole, avec qui dialogue l'artiste. Mathieu Gosselin, qui dira, lors d'une discussion sur le titre : «Le sujet de cette pièce, c'est l'amour», porte la pièce avec

Christine Beaulieu et s'amuse avec tous ces rôles, dans un jeu sans artifice et très efficace. La conception sonore de Mathieu Doyon, membre du duo d'artistes en arts visuels Doyon-Rivest, complète le trio.

On s'amuse dans ce théâtre documentaire où la «comédie» se retrouve plus souvent qu'autrement dans les commissions et autres consultations gouvernementales auxquelles a assisté Christine Beaulieu sans jamais avoir de réponse à ses questions.

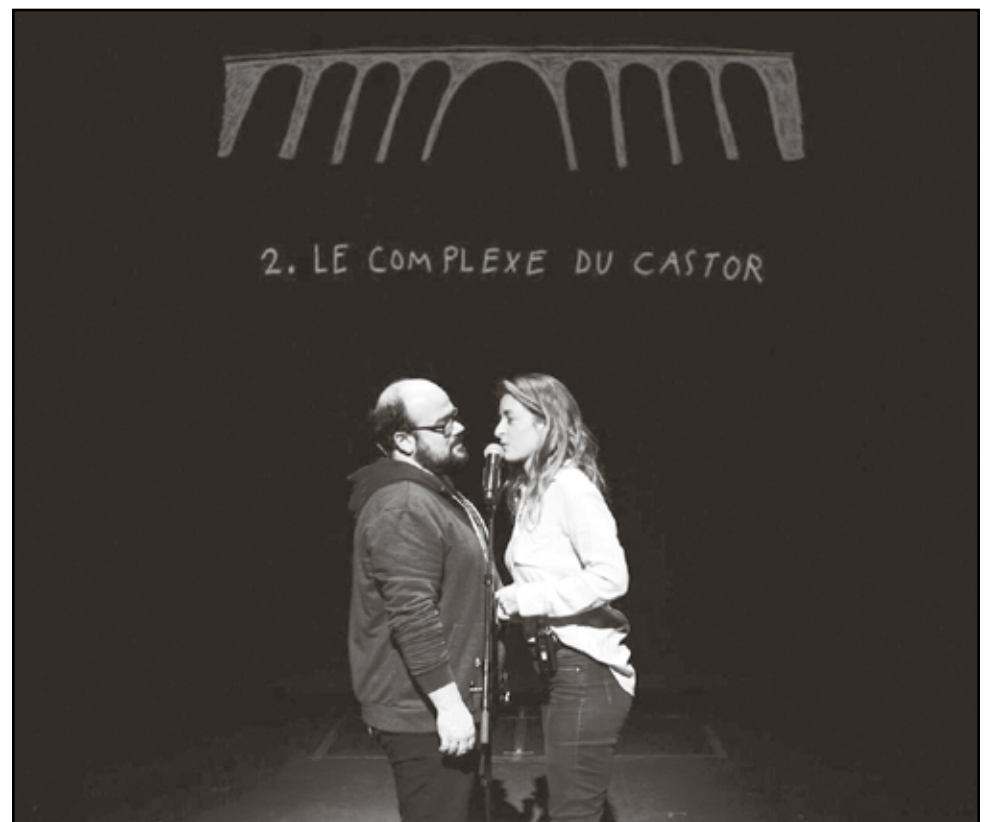
Cette œuvre a le mérite de nous rappeler toutes sortes d'événements oubliés, les diverses controverses concernant Hydro-Québec, la place toujours plus grande donnée aux entreprises privées par la société d'État, l'opacité d'Hydro-Québec quand il s'agit de contester ses projets de constructions.

Les représentants de la société d'État vont d'ailleurs rapidement courtiser Christine Beaulieu et l'inviter à visiter la Baie-James en avion où elle prendra conscience de l'immensité du territoire en se demandant si ce «nous» et cet attachement pour Hydro-Québec qui nous a fait maîtres chez nous sont partagés par les Cris et les Inuits du Nord.

Dans le 4^e épisode, elle se rendra aussi en voiture électrique jusqu'à Havre Saint-Pierre (la pièce est commanditée par les voitures électriques de Nissan et la publicité est loin d'être cachée, Christine Beaulieu est d'ailleurs porte-parole des rendez-vous branchés d'Équiterre). Elle y visitera les installations du projet de la Romaine pour compléter son documentaire. N'en disons pas plus...

La fin des grands barrages ?

Au terme de son enquête citoyenne, de dizaines d'entrevues, de quelques rêves sur les conflits anticipés et d'un séjour de retraite de yoga au Bahamas, la comédienne, qui croyait au début de son entreprise que la Romaine était une sorte de salade, remettra



J'aime Hydro à La Bordée jusqu'au 9 décembre.

PHOTO SYLVIE ANN PARÉ

en question la pertinence des grands projets de barrages d'Hydro-Québec.

Même si la dernière partie apparaît un peu longue, elle aura l'avantage de nous rappeler qu'il est plus rentable d'économiser l'électricité que de faire de nouveaux barrages, et que même les libéraux de Philippe Couillard «affirment» qu'ils ne veulent plus en construire. On apprend que la CAQ est le seul parti politique qui défend encore ce genre de méga-développements, malgré que les technologies solaires soient en voix de les rendre désuets.

On sort de *La Bordée* en se disant que le combat de cette comédienne, devenue mi-

litante, est aussi le nôtre et qu'il n'est certainement pas terminé à la sortie du théâtre. On en sort, en se disant que notre rapport avec la nature peut d'ores et déjà changer. En s'inspirant de cette Autochtone de Havre-Saint-Pierre, on pourrait remercier les rivières, lorsqu'on ouvre la lumière, notre ordinateur et que le café coule...

Au théâtre La Bordée, 3 h 50 avec entracte, jusqu'au 9 décembre 2017. Productions du Théâtre Porte parole et de Champ gauche. Les représentations sont diffusées gratuitement en direct (audio) sur le site Web de Porte parole. La pièce est en tournée dans une quinzaine de villes du Québec au début de l'année 2018.

Le populisme actuel produit du néolibéralisme

La crise sociale provoquée par 40 ans de néolibéralisme s'est traduite par une fragmentation du monde, un repli national, la montée des droites et la révolte contre les élites. Les Trump et Le Pen de ce monde ne sont pas tombés du ciel!

J.-Claude St-Onge livre ici un portrait détaillé des bouleversements politiques et des fondements philosophiques propagés par l'idéologie néolibérale, de Thatcher à Trump. Ce dernier, loin de représenter la fin du néolibéralisme, en constitue plutôt une nouvelle manifestation.

Le néolibéralisme tente de se faire passer pour ce qu'il n'est pas, à savoir le champion des libertés, de la prospérité et du mieux-être, alors que la vision du monde qu'il propose est la subordination de la réalité aux forces du marché et à la loi du plus fort. L'imposture néolibérale démonte un à un les dogmes de cette doctrine. Liberté? Imposture!



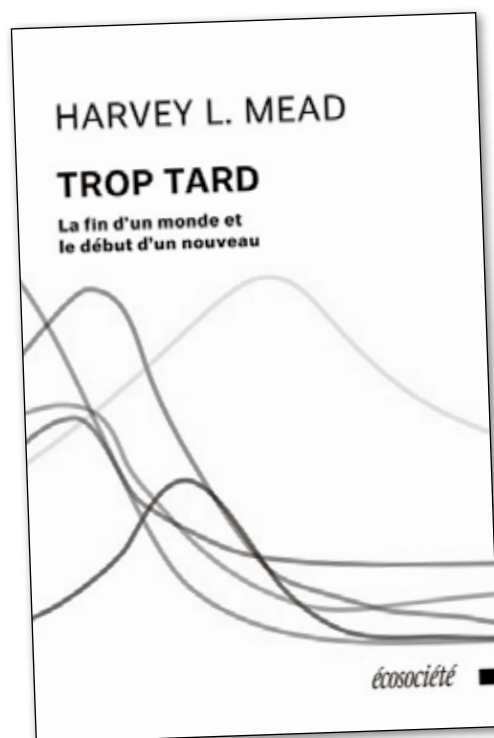
J.-CLAUDE ST-ONGE
L'imposture néolibérale
Éditions Écosociété
256 pages, 2017

L'écologiste Narvey L. Mead, optimiste opérationnel

Il est trop tard pour préserver la vie telle que nous la connaissons. Trop tard aussi pour le développement durable. C'est le constat implacable que dresse Harvey L. Mead, vétéran de la scène environnementale. Depuis la publication en 1972 du rapport du Club de Rome sur les limites à la croissance, véritable boussole du mouvement écologiste, la situation, loin de s'être améliorée, n'a fait qu'empirer.

Les belles heures du développement économique sont derrière nous, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution continuent d'augmenter, les changements climatiques s'accroissent, les ressources se raréfient...

Refusant de sombrer dans un pessimisme stérile, Harvey L. Mead prend le parti d'un optimisme opérationnel pour combattre l'inertie idéologique ambiante, convaincu que nous n'avons pas d'autre choix : soit nous changeons notre système par un effort communautaire massif, soit ce système s'effondrera sous le poids de ses excès, qu'ils soient économiques, sociaux ou écologiques.



HARVEY L. MEAD
Trop tard : la fin d'un monde et le début d'un nouveau
Éditions Écosociété
280 pages, 2017

Agriculture de salons

Vous n'avez pas d'espace vert pour jardiner? Cultivez à la maison! Jardiner dans votre cuisine ou même votre salon, c'est possible. De nombreux arbres fruitiers, des légumes et des fines herbes peuvent vous offrir des récoltes surprenantes.

Avec Jardins d'intérieur, vous apprendrez à : choisir les variétés les mieux adaptées à votre maison; utiliser au maximum la lumière et l'espace de vos pièces au profit de vos plantes; transformer votre décor et votre aménagement grâce à des projets uniques. Abondamment illustré, ce livre vous propose un véritable virage vert et vous permet de récolter des produits comestibles frais et sains à portée de main, été comme hiver.



ZIA ALLAWAY
Jardins d'intérieur : une révolution verte à la maison
Éditions MultiMondes
224 pages, 2017

Stratégies romantiques

Par Marc Boutin

Un livre philosophique qui ne quitte pas le champ de la vie quotidienne, un livre créé sur mesure pour le militant qui veut métamorphoser son moi existentiel. L'auteur vise un réenchancement du monde pour contrer le capitalisme néolibéral contemporain. Son plan : repenser, réinventer le désir, l'amour, la religion, ces impulsions vitales de nos destins autant individuels que collectifs dynamisés par ce vecteur de l'existence qu'on appelle le temps.

Le capitalisme contemporain (néo-libéralisme) se déploie mondialement comme un système d'échange et de production aveugle et prédateur, un système inégalitaire dans son essence même. Il sépare et isole les êtres humains pour mieux les réunir de façon forcée et autoritaire en tant que bons consommateurs. Le capitalisme en arrive ainsi à accoucher d'un «individu entrepreneur», qui pour vaincre l'isolement ne peut que se lancer dans l'exploitation de l'autre. Face à ce constat planétaire, «la gauche est une tribu désorientée, dispersée, fragmentée comme jamais» (p. 37).

Comment redonner vie et affermissement à notre pouvoir de résistance? En réorientant le désir aujourd'hui mis en tutelle par les logiques commerciales – par lesquelles on finit par désirer notre propre esclavage – vers un temps présent régénérateur, une sorte de retour à l'enfance qui nous fait, non pas voir le passé comme une perte irrémédiable, mais comme le point de départ vers tous les possibles en passant par un temps présent libérateur.

En tentant de saisir l'importance des religions pour ce qui est de donner un sens à nos vies collectives, ce que le marché capitaliste est totalement incapable de faire. En faisant du combat laïque un tremplin de l'autonomie des champs du politique et de la morale. En voyant l'amour comme le désir d'un autre, le «désir d'un autre désir» (p. 141), comme un affrontement entre deux libertés qui ouvre sur un «nous» destiné à faire corps avec une société donnée.

Rien n'est à jamais joué

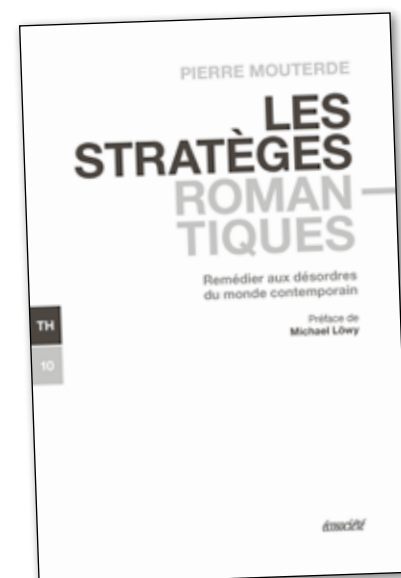
Mais c'est par son commentaire sur le temps, en symbiose avec la pensée de Walter Benjamin, que l'auteur nous ramène à une stratégie romantique. Non pas romantisme en tant que mouvement littéraire, mais romantisme vu comme une vision du monde associée à la logique du cœur.

Traditionnellement, la dimension temporelle de la condition humaine ne comptait qu'en terme d'histoire. Pour saint Augustin, le temps est une expérience ternaire (j'étais, je suis et je serai) emportée par le devenir. Pour lui, le présent, insaisissable, devient le symbole par excellence de l'impuissance ontologique humaine, d'où une preuve de l'existence de Dieu.

La course contre la montre de la modernité fait passer le temps d'une phase solide à une phase liquide. L'État-nation, le couple, le parti, la famille ne peuvent plus servir de cadre de référence aux actions humaines d'où un éclatement de l'histoire en fragments séparés qui liquéfie le temps présent. Le capitalisme, vainqueur de l'histoire, veut imposer l'idée que le temps présent lui appartient, que rien ne pourra changer son cours.

Pour Benjamin, ce sont les vaincus, les oubliés de l'histoire, qui doivent jouer dans le temps un rôle décisif et rédempteur. Ainsi, le présent ne revêt du sens que par son lien avec passé, lien qui le propulse vers l'avenir. Pour le militant romantique, les trois moments du temps ne doivent pas être perçus comme séparés. Il lui est alors possible d'orienter son action vers la transformation des défaites du passé en victoires d'avenir.

Mouterde voit dans la vision de Benjamin une révolution copernicienne qui bouleverse l'ordre historique en installant le présent à la place du passé dans une durée où il devient possible de réorienter l'avenir. Le passé tourne autour du présent comme la terre tourne autour du soleil. Un retour victorieux pour les oubliés de l'histoire qui peut réorienter notre action militante vers une nouvelle joie de vivre.



PIERRE MOUTERDE
Les stratégies romantiques
Éditions Écosociété
178 pages, 2017

Si derrière toute barbe il y avait de la sagesse, les chèvres seraient toutes prophètes

Quand irons-nous, par-delà les grèves et les monts, saluer la naissance du travail nouveau, la sagesse nouvelle, la fuite des tyrans et des démons, la fin de la superstition, adorer – les premiers! – Noël sur la terre!

– Une saison en enfer, Arthur Rimbaud

Par Michaël Lachance

Chaque année, chaque fois, depuis lors, la semaine précédant les Fêtes, mon Doc m’attend chez Éluard avec une mine confite et un faciès dégonflé. Et, chaque année, chaque fois, depuis lors, je m’assois à sa table, je commande deux verres de Barbancourt. Distillé à Port-au-Prince par la famille Gardère depuis 1862, ce délicieux rhum haïtien au nectar ambré veut dire beaucoup pour moi et Doc. Une longue tradition pour laquelle on a trinqué encore une fois cette année. Une année marquée par le décès de Thierry Gardère, mort en mars, et dernier d’une longue lignée de distillateurs haïtiens.

Doc lampe son verre comme de coutume, en commande deux autres, ainsi de suite pendant une heure. Bourré et bourru, comme de coutume, il soliloque une histoire des fêtes de la Noël, je n’écoute pas, pareil à mes habitudes. À tire-larigot, j’enfile les rasades une après l’autre, si bien qu’à midi, encore cette année, j’étais saoul pareil à Doc. Il se mit à fredonner un air de Noël chrétien et puis il marqua une pause rhétorique. Il balbutiait des mots inintelligibles, palabrait à propos des païens à la radio de Québec, il gloussait, toussait, hurlait, chantait, monologuait, assez pour qu’on nous jette dehors du café, dès le zénith.

La fanfaronnade a duré quelques minutes avec la propriétaire du café, j’ai hélé un taxi et on s’est téléporté, en moins de deux, vers le marché de Noël allemand, situé devant l’Hôtel de Ville à Québec. Doc écumait, délirait, riait, pleurait, louangeait un chauffeur d’origine égyptienne. Je pris sur moi l’éthylisme avancé de mon partenaire – étant moi-même fortement souffrant –, je priai le chauffeur de nous excuser, je lui glissai 5\$ et on sortit de la voiture. Doc tituba jusqu’aux marches conduisant à l’horlogerie approximative de Richard Mills. Il sortit un papier de sa poche, pointa du doigt une touriste

chinoise, puis, se reprit, il pointa une touriste franco-allemande, lui fit signe de l’y retrouver, lui remit son texte avant de sombrer dans un coma éthylique qui allait nous conduire, invariablement, sur le chemin inverse menant à l’hôtel-Dieu.

Alors qu’au matin, je dégrisais bien mal – j’ai sifflé un ponce Pilate aux racines de gingembre avec du miel, du poivre de Cayenne et une larme de Moskovskaya –, on frappa à ma porte. C’était cette franco-allemande, une dénommée Perrine von Hessen-Kassel, elle me rendit le texte que Doc lui a soumis la veille, avant de s’en aller *ad patres* entre moi et elle. Elle me fit un sourire, puis repartit d’aussi belle. Je me vautrai dans le divan et je me mis à lire ce mot :



PHOTO NATHALIE CÔTÉ

dies natalis solis invicti

« Cette année marque officieusement le 1681e réveillon de la Noël, fête comme tel un 25 décembre (calendrier Julien) depuis l’an 336. L’empereur Aurélien, incapable de freiner la chute lente de l’empire romain, marie différents cultes pour unifier

les croyances païennes et, ainsi, calmer la fureur intestine qui ronge les colonnes des temples jusqu’aux entrailles du pouvoir. Par commodité, la divinité du soleil, nommée Sol Invictus, est troquée par un Christ lumière (Natalis Invicti), ça arrange un peu tout le monde, pour peu de temps, s’entend. L’hiver 336 est marqué par les invasions barbares – il ne s’agit pas du film bourgeois et ennuyant –, cette troublante débandade romaine aux mains de rustres peuples débiles avec pour seule fixation : tuer, piller, détruire la culture dominante, l’Empire romain. Ceux-là mêmes, les Wisigoths, les Ostrogoths, encore les puissants Huns, qu’on peut comparer aujourd’hui à La Meute, Atalante; encore Les soldats d’Odin. Ils ont en commun la singularité de leurs membres et la même fixation totalisante : des pouvoirs individuels illimités et un atavisme congénital qui consiste historiquement à reproduire sans cesse la même erreur. (...)

Pour faire court, les Saturnales, l’Épiphanie, le Logos, Sol Invictus, Mithra – Dieu indo-iranien –, Jésus de Nazareth, le père Noël, Coca-Cola, Wal-Mart, Best Buy’s, Apple et les lutins, ça a toujours été un rituel primitif pour célébrer la lumière divine, pour peu qu’elle soit accompagnée de cadeaux, des promesses de lendemains meilleurs ou d’un personnage grotesque à l’ubiquité douteuse inventé pour qu’on oublie l’inéluctable tragédie humaine ».

C’était signé avec mon adresse au bas, comme quoi, il tenait à récupérer ce bout de papier. Je me rendis au café Éluard. Comme à son habitude – tous les lendemains sont éternels et fidèles chez Doc –, il m’attendait : un visage pâle, des traits vieillissants, des yeux moqueurs et lumineux.

On ne discuta pas du papier, duquel des plans foireux sont ourdis, à n’en pas douter, je me dirigeai au comptoir pour nous offrir deux cafés arméniens, bien serrés.

Je savais les jours à venir semblables et tout aussi fous. Je savais, comme à chaque année, la cuite continue pendant l’Avent, pour oublier nos comédies, la fatalité du monde et la misère des riches. En outre, comme à chaque année, j’allais me réveiller le 1^{er} janvier bedonnant et indigent avec le sentiment renouvelé que des lendemains meilleurs bruisseraient dans les lointains nouveaux.

VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS

Limoilou

Alimentex
1185, 1^{re} avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
541, Saint-Vallier Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l’Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L’ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonnenfant
Comité logement d’aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin



Visitez notre site Web droitdeparole.org

Nouvelles hebdomadaires, carnet mondain et plus encore...

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole		100 \$
Nom :		
Adresse :		
Téléphone :		Courriel :
L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE		
Abonnement individuel		30 \$
Abonnement institutionnel		40 \$
Abonnement de soutien		50 \$
DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL		
Adhésion individuelle		10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)		5 \$
Adhésion de groupes et organismes		25 \$
Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :		
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 418-648-8043 info@droitdeparole.org droitdeparole.org		